

**M. et Mme Oooooo SSSSSS**

Ffffffffff-aaa-Rrrrrr, le 17 mars 2003

4, Ppppp dd Gggggg dd Ggggg  
99999 FFFFFF-AAA-RRRRR  
Tél : 01 44 44 44 44  
Fax : 01 44 44 44 45  
e-mail : vvvvvvvv@fr.st

**Madame G. BBBBBBBB, Directrice**  
Ecole Sssssssssssssss  
Rue Dddddddddddd  
99999 FFFFFFFFFFFFFf-AAA-RRRRRR

Objet : Restauration collective et nouveau variant de la Maladie de Creutzfeldt-Jakob (nvMCJ)

Madame,

Je vous rappelle mes précédents courriers des 27/02/01 et 28/11/02 par lesquels je me permettais d'attirer votre attention et celle de votre hiérarchie sur le risque majoré en restauration collective d'une contamination découlant de l'épidémie d'Encéphalopathie Spongiforme Bovine. Les sources les plus crédibles vous ont été rappelées (rapport du Sénat, Commission parlementaire, avis de l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments), toutes librement accessibles. D'autres références vous ont été indiquées, plus faciles à exploiter et tout aussi crédibles.

Pour mémoire, je rappelle à nouveau l'écart existant entre le circuit traditionnel et celui de la restauration collective; entre les dispositions réglementaires et la réalité de leur application; entre les circuits d'approvisionnement internationaux (pays de l'Est notamment) et la perte de traçabilité des produits transformés. Certains plats sont tout particulièrement concernés, que je vous recommandais d'écarter des menus servis dans votre établissement.

Ces courriers sont restés sans réponse, et je le regrette. Aucune des mesures recommandées n'a été retenue et des boulettes de viande ont été servies aujourd'hui aux enfants.

Pour ces raisons, et parce que je suis le premier garant de la santé de mes deux enfants, je suis au regret d'intervenir à nouveau sur le même sujet et vous prie de bien vouloir:

- \* porter à ma connaissance le plus tôt possible les menus des semaines à venir, sachant qu'à ce jour, le menu de la semaine en cours n'est affiché que le lundi dans la matinée, c'est-à-dire trop tard pour prendre une quelconque disposition pour le repas du jour même,
- \* m'indiquer l'emplacement retenu par vos soins pour l'affichage des renseignements prévus par le texte réglementaire du 19 décembre dernier concernant l'origine géographique des viandes bovines servies en restauration collective,
- \* me communiquer ces mêmes renseignements à propos du repas servi ce jour,
- \* m'indiquer la durée d'archivage prévue par vos services pour ces données,
- \* démarcher le fournisseur pour que soit proposé un menu alternatif 'sans bœuf' à l'instar des menus particuliers déjà servis pour raisons religieuses ou pour raisons médicales.

A défaut, je serai contraint de retirer mes enfants de la cantine les jours concernés et vous demanderai d'effectuer le décompte des repas non consommés; le préavis dépendra bien entendu de la précocité de l'affichage des menus.

Je reste bien entendu à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,  
et vous prie de croire, Madame, à l'expression de ma considération distinguée.